

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Institutions et vie politique 5.3
Désignation de représentants

Fixation du nombre d'adjoints

DATE DE CONVOCATION
21 novembre 2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 25

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 21

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

mise en ligne le jeudi 4 décembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20251127-2025-11-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

Publication : 02/12/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-11-60

L'an deux mil vingt cinq
le vingt-sept novembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme BARRIERE – Mme CREVON – Mme LAMBERT – Mme BOSQUIER – M. BIGOT

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DELOBEL a donné pouvoir à Mme QUOD-MAUGER

M. BRUNET a donné pouvoir à Mme ESCLASSE

M MIZABI a donné pouvoir à M GESLIN

Mme DUCHEMIN a donné pouvoir à Mme VANDEL

M JEANJEAN a donné pouvoir à M SACHOT

M PETIT a donné pouvoir à Mme DUDOUET

M PAUMIER a donné pouvoir à M ROGERET

Excusés

hjhhh

Mme LECLERC

M BRUNAUD

Mme FRIBOULET

M. BULARD

Mme Elisabeth VANDEL est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Nadia MEZRAR,

Conformément au Code général des collectivités territoriales, il revient au Conseil municipal de fixer le nombre des adjoints, dans la limite de 30% de l'effectif légal.

Ce nombre a ainsi été fixé à 8 par délibération en date du 25 mai 2020.

Considérant la démission de Yannick GOMIS en date du 30 octobre 2020, de Melvine LEMAIRE, Fred FRESSEL, Frédéric GESLIN en date du 3 novembre 2025, de Sophie MALINGE et de Delphine BAILLEAU en date du 9 novembre 2025, le nombre de membres de Conseil municipal est ramené à 25.

Ainsi, il convient de fixer le nombre d'adjoints en conséquence. Il est donc demandé au Conseil municipal de fixer à 7 le nombre d'adjoints.

Vu

le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-2 ;

Considérant

Que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

La démission de Yannick GOMIS en date du 30 octobre 2020, de Melvine LEMAIRE, Fred FRESSEL, Frédéric GESLIN en date du 3 novembre 2025, de Sophie MALINGE et de Delphine BAILLEAU en date du 9 novembre 2025 ;

Que le nombre de membres en exercice du Conseil municipal est ramené à 25 ;

Le conseil municipal, décide par :

Voix pour : 21
Voix contre 0
Abstention 0

Article 1 : d'arrêter le nombre d'adjoints à la maire à 7 ;

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

mise en ligne le jeudi 4 décembre 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20251127-2025-11-60-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

Publication : 02/12/2025